



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement — École La Mennais 14 avril 2026 à 18 h 18

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Mennais tenue le 14 avril 2026 à 18 h 18 à l'école La Mennais, au 6521, rue Saint-Denis à Montréal.

PRÉSENT-ES :

Arnaud Theurillat-Cloutier, parent
Aurélié Méreu, parent
Caroline Marinacci, parent
Florence Devoyau-Lanctôt, orthophoniste
Karim Roukoz, parent
Nathalie Petit, enseignante

Formant quorum sous la présidence de Arnaud Theurillat-Cloutier

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Claudine Lajeunesse, directrice

MEMBRES ABSENTS :

Mouna Andraos, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Arnaud Theurillat-Cloutier, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 18.

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Caroline Marinacci se propose comme secrétaire d'assemblée pour la séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aurélié Méreu propose l'ajout de trois points en varia : soirée des finissant-es, hôpital des nounours et parascolaire IA/robotique.

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Petit que l'ordre du jour modifié soit adopté.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

Adoptée à l'unanimité (01-CE-14-04-2026)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. *Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)*
2. *Désignation d'un secrétaire d'assemblée (2 minutes)*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)*
4. *Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 17 février 2026 (15 minutes)*
 - 4.1. *Suivi au procès-verbal du 17 février 2026*
 - 4.2. *Suivi aux procès-verbaux des années antérieures (tableau des suivis)*
5. *Parole au public (5-10 minutes)*
6. *Parole à la fondation de l'école La Mennais (5-10 minutes)*
7. *Parole au comité des usagers du service de garde (5 minutes)*
8. *Calendrier scolaire 2026-2027 (10 minutes)*
9. *Code de vie 2026-2027 (Approbation) (15 minutes)*
10. *Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (Sorties scolaires) (approbation) (10 minutes)*
11. *Points d'information/rapports (45 minutes)*
 - 11.1. *Direction*
 - 11.1.1. *Suivi projet éducatif – Résultats en écriture à la 2^e étape*
 - 11.1.2. *1^{re} prévision de clientèle et plan d'effectif pour 2026-2027*
 - 11.1.3. *Information sur l'organisation des services de soutien aux élèves*
 - 11.2. *Personnel enseignant*
 - 11.3. *Service de garde*
 - 11.4. *Représentant du comité de parents du CSSDM*
12. *Varia*
13. *Levée de la séance*

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Petit que le procès-verbal de la séance du 17 février 2026 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-14-04-2026)

4.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2026

- **Cantine pour tous** : La proposition du nouveau traiteur envoyée par la Cantine est validée par le CÉ.
- **Ateliers de cuisine** : La direction confirme que des ateliers seront offerts au préscolaire ainsi qu'au 1^{er} et 2^e cycle.
- **Formation du CREP** : En raison du nombre limité d'inscriptions, des démarches supplémentaires de promotion sont envisagées.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

- **Résultats du questionnaire en lien avec le plan de lutte à la violence et à l'intimidation** : La tournée des classes a été faite à la mi-avril par la direction. Les résultats seront présentés à la prochaine rencontre du CÉ.
- **Avis envoyés au CSSDM** : Pas de retour reçu par la présidence.
- **Conseil des élèves** : Des enseignant·es sont intéressé·es à reprendre l'initiative l'an prochain. Caroline Marinacci fera des démarches pour obtenir un accompagnement pour connaître les bonnes pratiques en matière de consultation des jeunes.

4.2 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

- **Dossier des écrans à l'école** : Le point n'a pas encore été soulevé au Comités des parents du CSSDM.
- **Promotion de l'engagement parental** : Caroline Marinacci tentera de mettre le document/affiche à jour avant les rencontres de bienvenue à la maternelle (fin mai).

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PAROLE À LA FONDATION DE L'ÉCOLE LA MENNAIS

Caroline Marinacci résume les activités récentes ou à venir de la Fondation : la campagne de collecte de fonds du printemps (chocolat et café), le lecturothon et le Salon du livre, l'activité de semis, la préparation de la kermesse ainsi que la rédaction d'une note technique pour demander la création d'une traverse et d'une placette devant l'entrée du SDG auprès de l'arrondissement.

7. PAROLE AU COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

La rencontre prévue a été annulée. Une nouvelle rencontre doit être planifiée.

8. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

La direction présente le calendrier scolaire pour l'année prochaine, incluant les journées pédagogiques, les bulletins, les rencontres avec les parents et la journée des photos.

Un membre propose que la date de l'assemblée des parents y figure également. Les membres discutent de la possibilité d'organiser l'assemblée dans la même soirée que la première rencontre des parents. Plusieurs options sont considérées. La décision finale sera prise lors de la prochaine rencontre du CÉ, mais l'option favorisée par les membres du CÉ est la suivante :

18 h à 18 h 45 : Assemblée des parents

19 h : Rencontre des parents



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

9. CODE DE VIE 2026-2027

La direction présente le nouveau code de vie à approuver pour l'année prochaine. Les objectifs du comité de travail étaient de :

- harmoniser les interventions à l'école (en classe, lors des récréations et par le service de garde);
- favoriser une formulation simplifiée et présentée au *je*;
- prioriser des affirmations positives
- sectionner les items par lieu d'intervention afin de faciliter un enseignement explicite.

Les membres du CÉ recommandent une clarification pour le point *Dans l'école, je porte des chaussures en tout temps* afin de mentionner que les sandales avec attaches sont aussi permises.

Une clarification est aussi demandée par rapport à la mention *vêtements appropriés*. La direction précise qu'il s'agit plutôt d'éviter les costumes et les pyjamas et non pas de réglementer certains types de vêtements comme les camisoles ou les jupes.

Une membre souligne qu'elle était heureuse de constater que le nouveau code de vie n'exigeait plus le silence dans les corridors. La direction explique que le changement de cap permettra de régler certaines contradictions en lien avec la consigne du silence.

IL EST PROPOSÉ par Karim Roukoz et appuyé Nathalie Petit que le code de vie soit approuvé à la suite des modifications mineures discutées.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-14-04-2026)

10. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉCOLE (SORTIES SCOLAIRES)

Deux nouvelles sorties sont prévues à l'Insectarium et au Jardin botanique. Aucune contribution parentale n'est nécessaire.

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Méreu et appuyé par Karim Roukoz d'approuver ces deux sorties scolaires.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-14-04-2026)

11. POINTS D'INFORMATIONS / RAPPORTS

11.1. Direction



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

11.1.1. Suivi projet éducatif – Résultats en écriture à la 2^e étape

La direction présente le suivi des résultats en écriture en lien avec le projet pédagogique de l'école (augmenter le pourcentage des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% en écriture de 73,9% à 78,9%). Les résultats de la 2^e étape de 2025-2026 sont comparés à ceux des années (complètes) 2023-2024 et 2024-2025. Après une baisse de 76% à 72% en 2024-2025, la direction est heureuse de constater une amélioration marquée à 81,8%. Elle remarque des progrès autant dans les résultats que dans les pratiques. Plusieurs initiatives semblent contribuer à la réussite des élèves : le co-enseignement, classes régulières et classes ampli, le mois de la littératie, des projets conjoints écriture-lecture, des rencontres professionnelles entre les titulaires et la direction en lien avec le projet pédagogique, etc.

Il sera intéressant de voir si ce pourcentage se maintient en fin d'année. On pourra également avoir une mesure comparative intéressante avec les examens ministériels de juin.

11.1.2. 1^{re} prévision de clientèle et plan d'effectif pour 2026-2027

La direction prévoit la composition suivante pour les classes de l'école en 2026-2027 :

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans
- 1^{re} année
- 2^e année
- Classe combinée 1^{re}-2^e
- 3^e année
- 4^e année
- 5^e année
- Classe combinée 5^e-6^e
- 6^e année
- Classe Ampli 1^{er} cycle
- Classe Ampli 2^e cycle
- Classe Ampli 3^e cycle

La direction explique qu'en raison du faible nombre d'inscriptions, seulement une classe de maternelle 5 ans pourra être ouverte l'an prochain. Cette diminution pourrait avoir des impacts négatifs dans les années à venir (ex : spécialistes, professionnel·le·s, etc.).



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

Comme une classe de maternelle 5 ans se limite à 19 élèves, des élèves inscrits en libre choix ont dû être refusés. Avec 21 élèves sur le territoire, la direction devra tout de même faire des choix difficiles afin de respecter le quota permis.

Les membres du CÉ aimeraient avoir plus de données pour alimenter la réflexion sur la baisse des inscriptions :

- Nombre d'élèves total sur le territoire de l'école;
- Nombre d'élèves sur le territoire de l'école ayant opté pour une école privée;
- Nombre d'élèves sur le territoire de l'école ayant opté pour une école alternative;
- Nombre d'élèves sur le territoire de l'école ayant opté pour une école anglophone.

La direction vérifiera auprès du CSSDM pour savoir si ces données sont disponibles.

11.1.3. Information sur l'organisation des services de soutien aux élèves

À la demande des membres parents du CÉ, la direction explique la pyramide du système de soutien à paliers multiples (SSPM) et plus spécifiquement, les mesures en place pour le palier 2. Ce palier correspond au soutien offert à des sous-groupes en classe selon les besoins identifiés. Les procédures en lien avec la communication aux parents et la prise de note aux dossiers des élèves pour le soutien offert en classe doivent être revues, particulièrement pour les professionnel·les qui ne sont pas régi·es par un ordre. La direction explique qu'une réflexion est en cours.

11.2. Personnel enseignant

Aucun point discuté.

11.3. Service de garde

Aucun point discuté.

11.4. Représentante du comité de parents du CSSDM

Aucun point discuté.

12. VARIA

12.1. Soirée des finissant·es



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

Aurélie Méreu se fait la porte-parole d'une idée proposée par la mère d'un élève. Comme la soirée est organisée par la titulaire, il est suggéré que la mère la contacte directement.

12.2. Hôpital des nounours

Aurélie Méreu se fait aussi la porte-parole d'une autre idée proposée par la mère d'une élève. L'initiative offerte par l'Université de Montréal permet de diminuer le syndrome de la blouse blanche. Aurélie Méreu se propose pour obtenir plus d'informations et les communiquer à la direction.

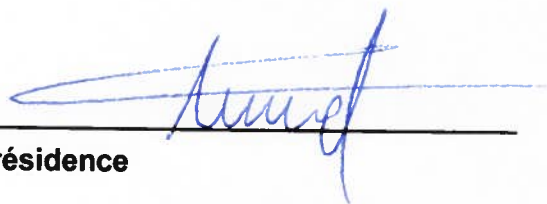
12.3. Parascolaire IA/robotique

Aurélie Méreu souhaite rediscuter de sa proposition présentée lors la rencontre du CÉ du 15 octobre 2025. Arnaud Theurillat-Cloutier et Caroline Marinacci réitèrent les points discutés lors des rencontres du 9 décembre 2025 et du 17 février 2026, notamment l'aspect problématique de l'utilisation de ChatGPT par le fournisseur proposé, et la décision prise par le CÉ d'opter plutôt pour une formation de sensibilisation en lien avec l'intelligence artificielle offerte aux parents à l'automne 2026. La direction souligne aussi qu'une politique en lien avec l'utilisation de l'IA en milieu scolaire est en préparation du côté du CSSDM.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 25.

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 2 juin 2026 à 18 h 15.


Présidence
Direction d'établissement